



# FSU

# 59-62

## SPECIAL RETRAITÉ(E)S

SEPTEMBRE 2017



### EDITO

#### Non à la hausse de la CSG, oui à une vraie revalorisation des pensions de retraite !

Depuis des années différentes réformes rétrogrades ont dégradé le pouvoir d'achat des retraité-es : notamment le mode de calcul des pensions, l'abandon de l'indexation sur l'évolution des salaires ou du point d'indice, l'évolution des pensions de plus en plus tardive par rapport à un indice des prix à la consommation lui-même très critiquable pour aboutir à un quasi gel des pensions depuis 4 ans. D'autre part des dépenses insuffisamment prises en compte par l'indice des prix ont augmenté, notamment le logement, l'énergie et les complémentaires-santé.

Dans ce contexte, la volonté du gouvernement de faire passer au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le taux de la CSG à 8,3% pour les retraités actuellement soumis au taux de 6,6%, va officialiser une baisse des pensions de retraite. Des millions de retraités vont voir leur revenu amputé de 1,7%. Aucune mesure de compensation n'étant prévue, le gouvernement évoque la nécessaire solidarité des retraités à l'égard des jeunes. Quand on constate dans le même temps que le gouvernement veut réduire l'impôt sur la fortune, l'impôt sur les revenus financiers, l'impôt sur les entreprises dans des conditions qui rapporteront beaucoup aux riches et encore plus aux ultra-riches, on pourrait sourire s'il ne s'agissait pas de la baisse du niveau de vie des retraités et d'une régression sociale qu'à la FSU nous combattons résolument.

La revalorisation des pensions et donc le refus de l'augmentation de la CSG sont portés par les organisations syndicales et associations de retraité-es qui appellent à une action nationale le jeudi 28 septembre prochain. **A Lille la manifestation des retraité-es du Nord - Pas de Calais partira à 14h30 de l'avenue Kennedy.**

**Soyons nombreuses et nombreux à y participer.**

*Jean Paul Machen, SFR FSU 59/62,*

*Catherine Piecuch secrétaire FSU Nord - Pas de Calais,*

*Didier Costenoble secrétaire FSU Nord.*

#### Manifestation régionale à Lille

à 14 h 30

Le jeudi

28 septembre

avenue Kennedy

(face à Direction Régionale des  
Finances Publiques/Trésorerie Gé-  
nérale

*Circuits  
de bus  
pour le Nord*

*et le Pas de Calais*

*en page 4*





## Mobilisation des retraités et retraitées Jeudi 28 septembre 2017

### Haro sur le pouvoir d'achat des retraités

Au printemps dernier plus de 12 000 retraité-e-s se sont exprimé-e-s dans une enquête lancée par nos organisations. 80 % des personnes retraitées indiquent que leur situation financière s'est dégradée. Malgré cela, le gouvernement annonce une **baisse des pensions de 8 millions de retraité-e-s** en augmentant de 1,7 point leur CSG, sans aucune compensation.

La CSG passera de 6,6 % à 8,3 % soit une augmentation de 25 %. **Ce qui représente une perte de :**

- 204 € par an pour une pension de 1 200 € par mois,
- 306 € par an pour une pension de 1 500 € par mois,
- 408 € par an pour une pension de 2 000 € par mois.

Selon le gouvernement, il s'agit d'un « *effort pour les jeunes générations* ». Les retraité-e-s n'ont pas attendu pour faire preuve de solidarité et une nouvelle baisse de leur pouvoir d'achat réduira l'aide qu'ils apportent déjà aux jeunes générations.

**Cette augmentation de CSG s'ajoute à une liste déjà longue d'attaques**, avec la CASA de 0,3 %, la suppression de la 1/2 part fiscale pour les veuves et veufs, la fiscalisation de la majoration familiale et le blocage des pensions depuis plus de 4 ans. Et maintenant l'annonce de la **réduction de 5 € par mois de l'APL** (Aide Personnalisée au Logement) qui visera notamment les retraités locataires.

L'annonce d'une revalorisation des pensions du régime général et alignés de 0,8 % au 1<sup>er</sup> octobre ne représente, en aucune manière, une quelconque augmentation car elle ne fait que compenser l'inflation des seuls 12 derniers mois. D'autant que pour les retraites complémentaires aucune augmentation n'est prévue.

### Montrons que nous refusons la baisse des pensions

Dans notre même enquête, 84 % des retraité-e-s considéraient que les politiques menées avaient négligé ou ignoré leur situation.

Ces dernières années les actions menées à l'initiative des organisations de retraités ont permis de « limiter la casse » : les personnes non imposées en 2015 n'ont pas payé d'impôt en 2016 et 2017, les seuils de déclenchement de la CSG ont été relevés, l'APA a été légèrement augmentée...

### Vers la disparition des emplois aidés

Dans l'enquête menée au printemps dernier, les retraité-e-s sont quasiment unanimes à considérer que les plans d'aide à l'autonomie sont insuffisants, tant à domicile qu'en établissements.

Le gouvernement, non seulement ne prend aucune mesure pour réduire les « restes à charge » mais il s'attaque aux moyens dont peuvent disposer les établissements, les associations et les collectivités locales en supprimant les emplois aidés.

Il communique sur la disparition du reste à charge des lunettes, prothèses auditives et dentaires... sans insister sur l'augmentation correspondante des complémentaires santé, sans participation des employeurs pour les retraité-e-s.

### Prendre au plus grand nombre pour donner aux riches

**Le gouvernement prévoit de prendre beaucoup dans la poche des personnes retraitées** et un peu dans toutes les autres, ou presque : l'APL pour les locataires, la suppression de services publics en privant les collectivités locales des recettes de la taxe d'habitation et en supprimant 120 000 emplois de fonctionnaires...

**Et il donne beaucoup aux plus riches** : baisse de l'ISF, l'impôt sur la fortune, en ne prenant plus en compte les actions et obligations qui représentent 90 % du patrimoine des plus riches ; baisse de l'impôt sur les sociétés à 28 % ; cadeau aux rentiers en plafonnant l'imposition des revenus du capital à 30 %.

**Les personnes retraitées n'ont pas besoin d'explications ou de pédagogie : elles ont besoin de justice sociale.**

**Non à la hausse de la CSG à 8,3% ! Revalorisation de nos pensions !  
Journée nationale d'action et de mobilisation le 28 septembre**

**Manifestation régionale à Lille  
À 14 h avenue Kennedy face à le trésorerie Générale**

## **Département du Pas de Calais : mise en place du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) le 3 juillet dernier**

Il est issu de la loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement entrée en application début 2016 mettant fin aux CODERPA. On mesure d'emblée la lenteur de la mise en œuvre de la décision, les échéances électorales n'étant pas étrangères au peu d'empressement des départements. Plusieurs rencontres et interventions souvent intersyndicales ont été nécessaires pour débloquer la situation.

Des prérogatives importantes en principe. Il est consulté pour avis -la loi évoquant la co-élaboration- sur les différents schémas départementaux ; les programmes de financement ; les conventions signées par l'ARS en direction des personnes âgées etc. Il a un rôle de réflexion dans de multiples domaines (logement, transport, culture, vie associative, intégration sociale...)

Il est composé de 81 membres issus de 4 collèges. La FSU dispose d'un siège de titulaire (G. Bouchart du SNES). L'assemblée plénière se réunit au moins 2 fois par an, il n'est pas prévu, pour l'instant, de commissions comme c'était le cas au CODERPA. Un bureau, des vice-présidents ont été élus, un règlement intérieur adopté. Des désignations multiples, par élection, ont eu lieu notamment à la CRSA et au Récent Conseil Territorial de Santé du Pas de Calais.

Donc des potentialités importantes pour la vie des personnes âgées dans le département dans un cadre profondément renouvelé puisqu'on gomme la traditionnelle partition Personnes Agées/Personnes Handicapées au profit d'une approche par la « citoyenneté et l'autonomie » qui a inspiré le Pacte des Solidarités adopté par le Conseil Départemental.

La FSU doit investir cette instance et y jouer tout son rôle, elle doit s'organiser en conséquence.

*Georges Bouchart*

### **CDCA NORD : une mise en place qui n'en finit pas**

Représentant pour la FSU : 1 titulaire et 1 suppléant

Le remplacement du CODERPA par le CDCA dans le département du Nord nous amène également à nous poser la question d'une mauvaise volonté qu'on ne peut imputer aux services chargés de sa mise en place technique. Le décret d'application n'est sorti que le 7 septembre 2016, et la 1<sup>ère</sup> convocation du 13 Mars 2017 à une assemblée le ... 28 Mars 2017.

La réunion a été prise en charge, en l'absence de Jean-René LECERF, président du Conseil départemental, par Me Geneviève Mannarino, la vice-présidente en charge de l'Autonomie, qui s'est félicitée de « la véritable synergie des compétences » en faveur de l'autonomie que va permettre la réunion de ces 2 formations spécialisées, car les missions du CDCA comportent « un programme vaste et pertinent ».

Beau programme, mais l'Assemblée n'a pu être installée, les arrêtés de nomination de la totalité de ses membres n'ayant pas été pris, faute de propositions de candidats par les organismes agréés aux termes de la loi, mais aussi des représentants de la Région, du Département, et autres organismes « officiels » prévus par la loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement.

Une "plateforme" d'échanges sur le site devait être mise en place, mais aucune nouvelle de l'administration malgré les interventions de l'Intersyndicale des retraités reçue le 19 Avril par la Directrice de Cabinet de la Préfecture qui a refusé que le CODERPA continue à fonctionner en attendant la constitution définitive du CACA et son installation. Aucun calendrier de fonctionnement n'a été envoyé dans les 15 jours qui suivaient comme ils s'y étaient engagés.

Où en sommes-nous à ce jour ?

Une réunion de l'assemblée plénière toujours incomplète a procédé à l'élection des 2 vice-présidents dans un hémicycle bien dégarni. Et le 7 Septembre 2017, une proposition de constitution d'un groupe de travail en vue de rédiger le projet de Règlement Intérieur du CDCA a été envoyée.

Il est urgent que le CDCA se mette enfin à fonctionner .

*Maati Joëlle*



## FORUM retraité-es de la FSU le 17 novembre 2017 À la Bourse du travail de Lille

Ce Forum organisé par la Section Fédérale des Retraités de la Fédération Syndicale Unitaire (FSU) Nord-Pas de Calais. Il se déroulera à la Bourse du Travail 254 rue de l'usine 59000 Lille

Accueil à partir de 9 h30

10h-11h 30 : Pouvoir d'achat des retraités-es et évolution des retraites ;  
Retraite et protection sociale

11h30- 12h30 : Les CLIC avec présentation par un professionnel, questions, réponses

12h30- 13h15 : moment convivial

13h15 -14h15 : repas sur place ; avec participation aux frais et sur inscription préalable

14h15 -15h15 Partie culturelle : "la diffusion du livre, un enjeu culturel" (présentation par un libraire indépendant)

15h15 -16h30 : perspectives d'interventions et d'actions. Conclusions du forum

Un courrier parviendra aux syndiqué-es pour inscription au Forum et au repas courant octobre.

### L'intersyndicale Retraité-es du Pas de Calais a décidé pour la journée d'action du jeudi 28 septembre :

**Le matin à 10h30** : rassemblement devant les permanences des députés à :

- Saint Omer lieu à définir (*voir sur les sites*) : Benoît Potterie
- Arras Place Courbet : Jacqueline Maquet
- Marquise lieu à définir (*voir sur les sites*) : Brigitte Bourguignon
- Béthune Place Clémenceau : Marguerite Deprez-Audebert

Interpellation des élu-es sur les engagements pris lors des dernières élections à partir de la lettre commune nationale à Emmanuel Macron

**Après-midi : à 14 h manifestation régionale à Lille Av. Kennedy face à la trésorerie Générale**

**Circuits de bus :**

- 1) Béthune 13h00 place de l'Europe maison des syndicats (espace Jean Monnet)
- 2) Arras 13h00 Maison des sociétés rue Briand puis Lens 13h30 place du Cantin

Inscription obligatoire auprès d'Alain Dercourt 0689308083 ou [dercourtalain@orange.fr](mailto:dercourtalain@orange.fr) avant le 25 septembre.

### L'intersyndicale Retraité-es du Nord a décidé pour la journée d'action du jeudi 28 septembre

**Après-midi : à 14 h manifestation régionale à Lille avenue Kennedy face à le trésorerie Générale**

**Circuits de bus :**

Cambrai 13h00, près de la piscine, bd de la Liberté puis Douai 13h30 Place du Barlet  
*inscription auprès de Jean François Larosière 0789652886 ou [larosierejfrancois@yahoo.fr](mailto:larosierejfrancois@yahoo.fr) avant le 25 septembre.*

*Pour d'autres bus éventuellement mis en place en intersyndicale dans le Nord, infos auprès de Jean Paul Machen (0674532603).*

**Sites à visiter régulièrement :**

FSU 62: <http://sd62.fsu.fr> FSU 59 : <http://sd59.fsu.fr>